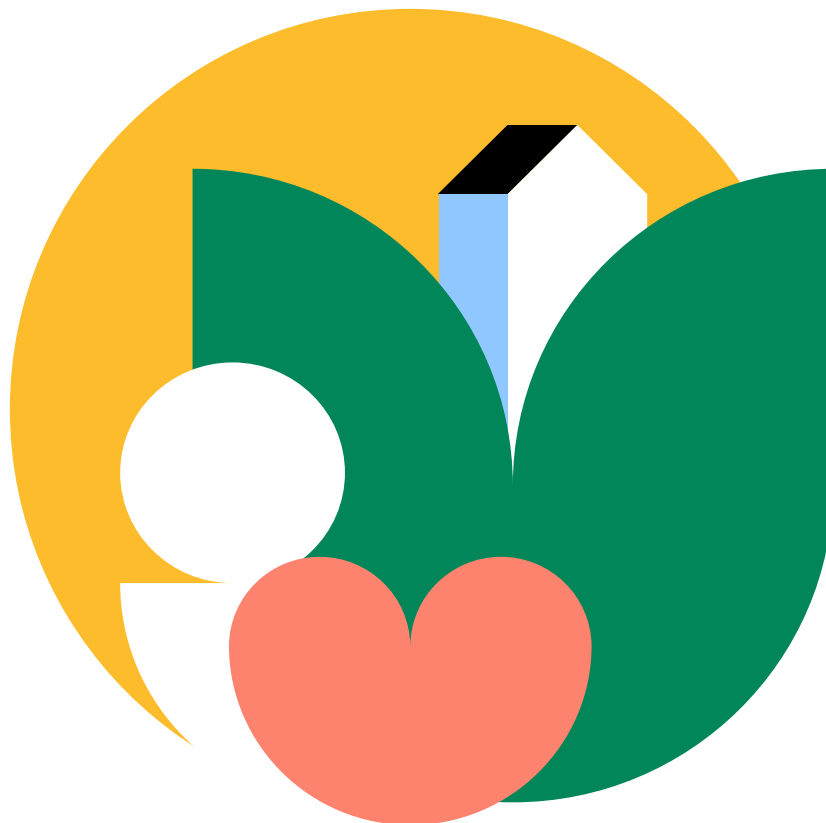




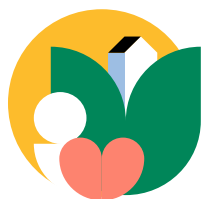
**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE

Synthèse du rapport 2024



Une information fiable et partagée, levier de la transition écologique

Il y a tout juste trente ans, paraissait en France le premier Rapport sur l'état de l'environnement. Trente années qui ont été marquées par une prise de conscience de plus en plus forte des questions liées à l'environnement et à sa protection, alors même que les manifestations du changement climatique se faisaient plus concrètes et intenses sur toutes les parties du globe.

Les parutions successives de ce rapport depuis 1994 répondent à **un même objectif : partager la connaissance pour renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux dans les décisions collectives et individuelles, et contribuer à la concrétisation de la transition écologique.** C'est dans ce même esprit que paraît l'édition 2024 : fournir des clés de lecture et de

compréhension pour faciliter la bonne appropriation de sujets complexes par nature.

Cette synthèse met en exergue les grands enseignements du rapport. Elle s'articule autour de quatre problématiques intrinsèquement liées : l'épuisement des ressources naturelles, la pollution des milieux naturels, le changement climatique et le déclin de la biodiversité. Pour chacune de ces thématiques, des progrès sont observés dans certains domaines, encouragés par de nombreuses politiques publiques et actions individuelles ou collectives. Néanmoins, le bilan demeure préoccupant.

Construire un monde vivable pour les générations futures reste le grand défi posé à toute l'humanité.

FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX :
HISTOIRE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE

DATES CLÉS

1972

Première Conférence des Nations unies sur l'environnement humain à Stockholm

À l'issue, la Déclaration de Stockholm pose les grands principes de la politique environnementale internationale et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) est créé.

1988

Création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

1992

Sommet de la Terre à Rio de Janeiro

Cet événement réaffirme le caractère planétaire des problématiques environnementales et ancre le concept de développement durable apparu en 1987.

1997

COP3 Climat de Kyoto

Adoption du Protocole de Kyoto, premier traité de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

2007

Création du Groupe international d'experts sur les ressources (GIER)

2012

Création de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

2015

Adoption des Objectifs de développement durable pour 2030 (ODD)

2015

COP21 Climat de Paris

Adoption de l'Accord de Paris, qui fixe l'objectif de maintenir le réchauffement climatique sous la limite de 2 °C, voire 1,5 °C, par rapport à l'ère préindustrielle, d'ici 2100.

2022

COP15 Biodiversité de Montréal

Adoption de l'Accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité, avec comme objectifs la protection de 30 % des espaces, la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés, la réduction des subventions dommageables à la biodiversité, etc.

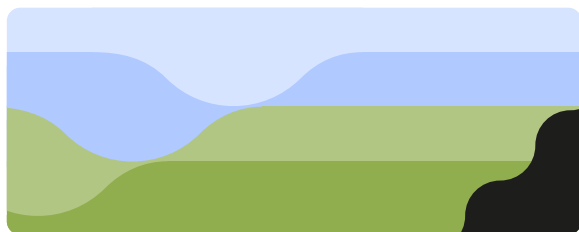
2023

COP28 Climat de Dubaï

Parmi ses décisions : tripler la production des énergies renouvelables d'ici 2030 et sortir progressivement des énergies fossiles d'ici 2050.

4 DÉFIS

POUR RÉPONDRE À LA CRISE ENVIRONNEMENTALE



Ressources naturelles

p. 6

Entre dépendance aux importations et raréfaction

- **Les ressources fossiles** encore prépondérantes dans la consommation d'énergie française
- **Les ressources minérales métalliques** à 99,7 % importées
- **Les minéraux non métalliques** issus en grande partie du territoire
- **La biomasse**, d'origine renouvelable, mais non sans impact sur l'environnement



Pollution des milieux naturels

p. 10

Une menace pour l'environnement et la santé

- **Les polluants suivis de longue date**, concernés par des objectifs de réduction : métaux, particules fines, radiofréquences, etc.
- **Des contaminants encore peu suivis et pourtant très présents** : plastiques, résidus médicamenteux, PFAS, etc.
- **Les initiatives et les financements de la France** pour réduire la pollution



Changement climatique

p. 14

Des effets de plus en plus perceptibles

- **Quels impacts concrets ?**
- **Les conséquences et l'évolution** des émissions françaises de gaz à effet de serre dans l'atmosphère
- **Les leviers pour lutter** contre le changement climatique : une mobilisation nécessaire à tous niveaux



Déclin de la biodiversité

p. 18

Une nature sous pression

- **Des signaux inquiétants**
- **Les impacts du déclin de la biodiversité sur les différents écosystèmes** : milieux urbains, forestiers, agricoles, marins et humides, etc.
- **Les engagements des pouvoirs publics** pour répondre aux préoccupations citoyennes croissantes

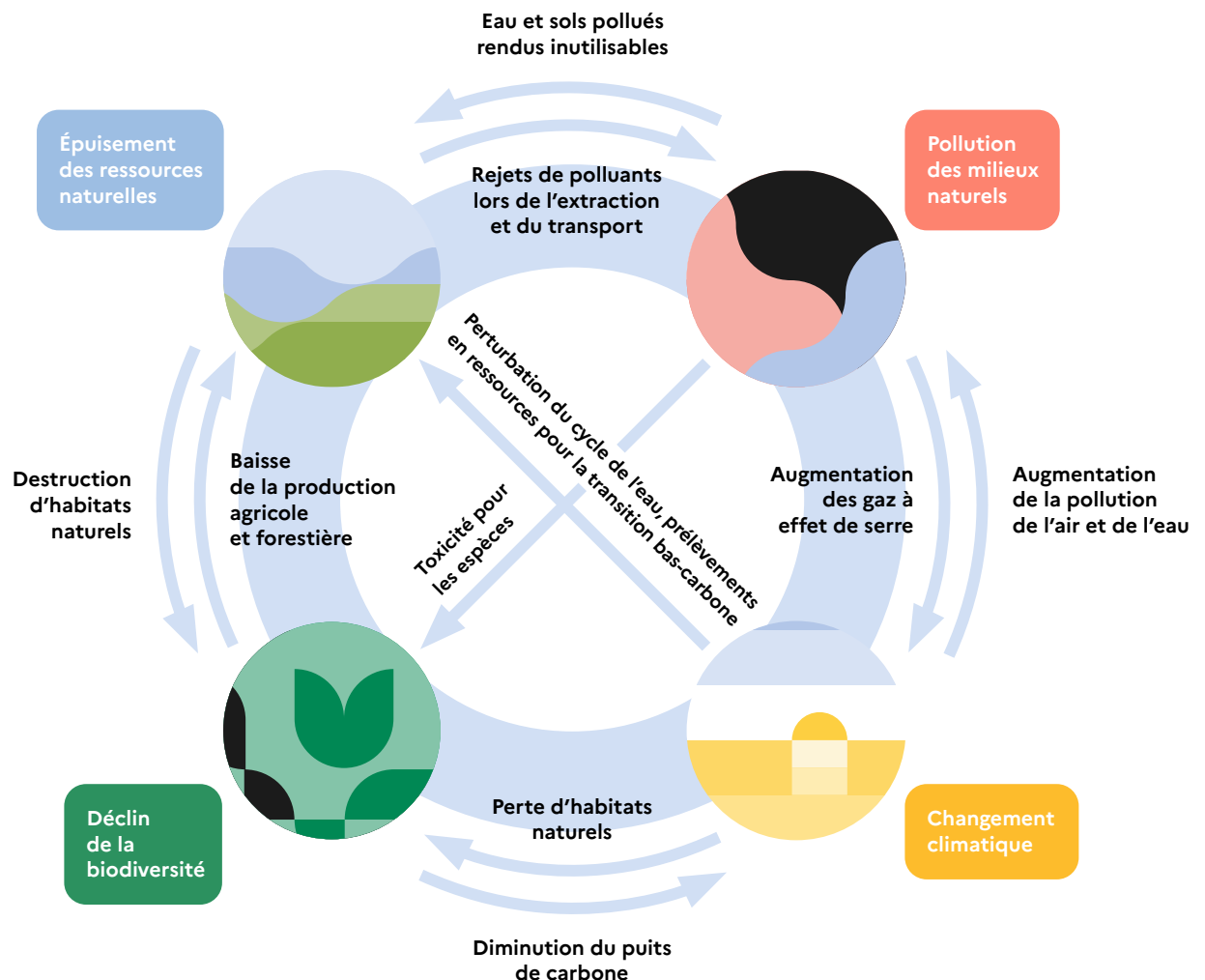
Des problématiques environnementales par nature imbriquées

Ressources naturelles, pollution, climat, biodiversité sont quatre aspects du défi écologique actuel, fondamentalement liés. Chacun influe, seul ou en interaction avec les autres, sur les équilibres environnementaux de la planète.

Le schéma ci-dessous illustre de manière simplifiée les relations entre ces problématiques. Sans être exhaustif, il met en lumière la nécessité d'une approche systémique pour comprendre l'état de l'environnement.

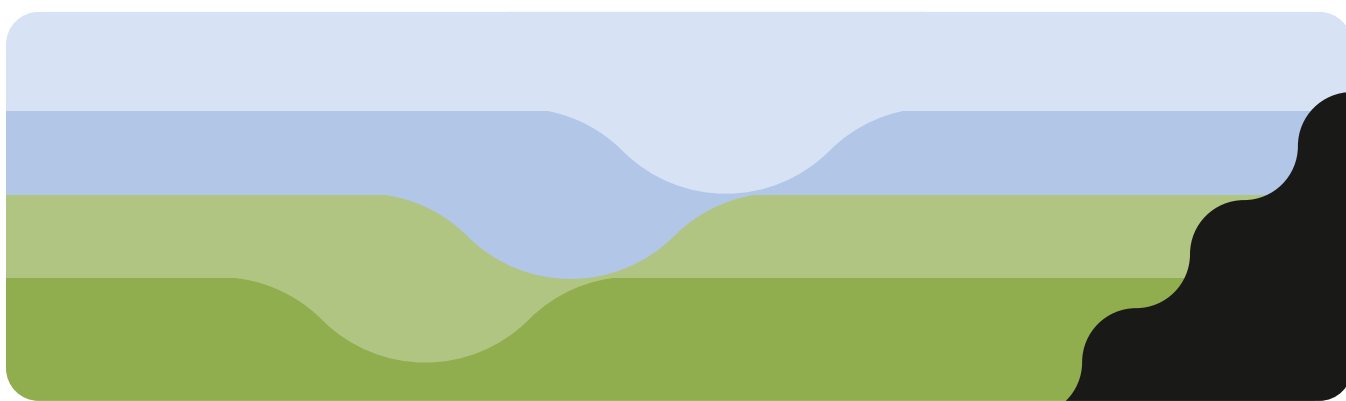
Par ses modes de production et de consommation, l'homme prélève des ressources et rejette des polluants dans les milieux naturels, avec des conséquences directes ou indirectes sur la biodiversité et le climat. Les modifications de l'environnement qui s'en suivent, affectent directement son bien-être et sa santé.

Quatre défis environnementaux en interaction



Ressources naturelles

Entre dépendance aux importations et raréfaction



Production d'énergie, construction, agriculture, etc. : les ressources naturelles sont indispensables au bon fonctionnement de la société et de l'économie.

énergies fossiles très émettrices de gaz à effet de serre, la dépendance aux importations, la possible raréfaction de certaines ressources stratégiques, etc.

Mais alors que nos besoins en ressources naturelles sont importants, de nombreux défis se posent : l'impact de leur extraction sur l'environnement, la place encore prépondérante des

Ce contexte renforce dès lors un double impératif : réduire les consommations et renforcer l'utilisation plus vertueuse des ressources.

À RETENIR

Une consommation d'énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon) à **réduire**, avant tout pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Une forte dépendance aux importations pour les ressources minérales métalliques, dans un contexte de forte demande mondiale.

De gros volumes de minéraux non métalliques extraits sur le territoire pour un usage principalement local, avec une réticence croissante des populations pour l'extraction de granulats.

Une utilisation sobre de l'eau à renforcer, pour assurer un équilibre entre la ressource et les usages et garantir le bon état des milieux aquatiques.

De fortes attentes sur la production de biomasse, à la fois pour la captation du carbone et différents usages (alimentation, matériaux biosourcés, énergie).

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES : LA PLACE ENCORE PRÉPONDÉRANTE DES ÉNERGIES FOSSILES

En France, les ressources fossiles (le gaz et le pétrole notamment) représentent la plus grande part des ressources mobilisées pour la consommation finale d'énergie à usage énergétique. Le reste de la consommation finale s'appuie sur des sources renouvelables (bois, hydraulique, biocarburant, éolien, solaire, etc.) ou sur le nucléaire.

Aujourd'hui, les problématiques liées aux ressources énergétiques sont nombreuses :

- **la dépendance de la France** aux importations pour les énergies fossiles et l'uranium, ainsi que les risques stratégiques (instabilité géopolitique) et économiques (balance commerciale et inflation) qui en découlent ;
- **l'épuisement des ressources** : les ressources énergétiques sont limitées à l'échelle de l'histoire de l'humanité ;
- **le changement climatique** principalement causé par l'utilisation des combustibles fossiles.

À SAVOIR Lors de la COP28 sur le climat en 2023, les pays participants se sont pour la première fois accordés sur la nécessité d'une transition vers l'abandon des énergies fossiles.

La problématique du climat est celle qui s'impose aujourd'hui avec le plus d'urgence. En effet, avant l'épuisement des ressources fossiles, elle requiert de penser l'après énergies fossiles selon un horizon de temps beaucoup plus rapproché. Il est désormais établi scientifiquement qu'il est nécessaire de ne pas exploiter l'ensemble des réserves de combustibles fossiles actuellement connues, si l'on veut espérer atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique en-dessous de + 1,5 °C, voire + 2 °C.

Pour limiter nos consommations d'énergies fossiles, plusieurs leviers d'action existent :

- **Produire de l'énergie à partir de sources décarbonées**
> *via les énergies renouvelables.* Leur développement devrait jouer un rôle déterminant dans la réduction de la consommation des énergies fossiles. D'autant que leur déploiement peut être réalisé à un rythme rapide. Objectif : 33 % d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2030, selon la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE2), contre 22,2 % observée en 2023. Cet objectif sera revu à la hausse dans la prochaine PPE, en cohérence avec les objectifs européens.

Toutefois, les filières éolienne et photovoltaïque ne produisent de l'électricité que de façon intermittente selon l'ensoleillement ou le vent, nécessitant le développement de nouvelles flexibilités (par exemple, la consommation et le stockage). Par ailleurs, le développement de ces filières requiert l'utilisation d'un certain nombre de métaux qualifiés de critiques.

> *via le nucléaire (63 % de la production d'électricité en 2023)*

La mise en œuvre de nouvelles capacités de production demande a minima 8 à 12 ans, un délai très long par rapport au rythme auquel doit s'opérer la baisse de la consommation des énergies fossiles. Par ailleurs, la production d'électricité nucléaire repose notamment sur l'importation d'uranium et génère des déchets radioactifs qui nécessitent des conditions de stockage drastiques.


• Réduire la consommation d'énergie

> *via la sobriété énergétique*

La sobriété énergétique consiste à « consommer avec modération les biens et services à forts impacts environnementaux ». Dans le plan de sobriété énergétique de 2022, elle constitue un levier visant à la fois l'indépendance énergétique et l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

> *via l'efficacité énergétique*

Pour répondre aux besoins de la population en biens et services, tout en consommant de moins en moins d'énergie.

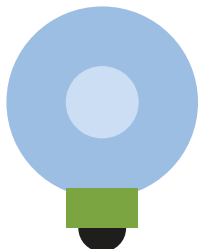
63 % 

Part des ressources fossiles

(pétrole, gaz naturel et charbon) mobilisées pour la consommation finale d'énergie à usage énergétique en France en 2022.

-39 %

Baisse de la consommation finale d'énergie

entre 2022 et 2050 pour respecter l'objectif 2050 de la stratégie nationale bas-carbone 2. 

RESSOURCES MINÉRALES MÉTALLIQUES : DES BESOINS EN FORTE AUGMENTATION

En France, à l'heure actuelle, l'extraction de minerais métalliques sur le territoire reste très faible. L'essentiel des ressources est de fait importé.

Alors que l'extraction de minerais métalliques a plus que triplé au niveau mondial au cours des cinquante dernières années, les études prospectives montrent que la transition énergétique va conduire à une augmentation encore plus importante de la demande mondiale en métaux nécessaires aux technologies bas-carbone (terres rares pour l'éolien offshore et les moteurs électriques, lithium et nickel pour les batteries, etc.), avec la nécessité de développer de nouvelles capacités en matière d'extraction, de transformation et de recyclage.

Dans ce contexte, **trois leviers principaux visent à réduire les besoins en matière de ressources critiques** et être ainsi moins dépendant des importations :

- **la sobriété**, en réduisant la taille des véhicules et des batteries associées et en promouvant le développement d'autres moyens de transport que l'automobile ;
- **la diversification** des chimies des batteries, qui peuvent avoir de très fortes conséquences sur certains matériaux particulièrement critiques ;
- **le recyclage**, pour alimenter les besoins en matières à long terme (après 2040), sous réserve de lever certains obstacles (limiter les pertes, développer les capacités de traitement nécessaires, etc.).



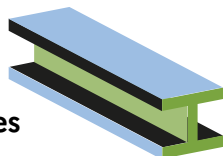
88 %

des minéraux non métalliques

utilisés en France sont extraits de son territoire en 2022.

99,7 %

des **ressources minérales métalliques** utilisées en France sont importées.



MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES : UNE EXTRACTION MAJORITAIREMENT LOCALE

Les minéraux non métalliques rassemblent :

- les minéraux industriels : andalousite, kaolin, talc, etc. ;
- les minéraux de construction : granulats, roches massives, roches ornementales, etc.

En France, les besoins en minéraux non métalliques sont principalement couverts par l'extraction des matériaux disponibles sur son territoire. Néanmoins, le nombre des carrières françaises et les volumes qui en sont extraits ont nettement diminué depuis le milieu des années 2000. Il en résulte un recours croissant aux importations.

Bâtiment et infrastructures : comment répondre aux besoins en granulats ?



Deux solutions complémentaires face à la fermeture de certaines gravières :

- **Les granulats marins**, dont la France possède d'importantes ressources, sont en progression constante depuis dix ans.

Leur exploitation a toutefois un impact négatif sur la faune, la dynamique de houle et les courants des fonds marins. Elle est donc strictement encadrée.

- **Les granulats de recyclage**

Ils couvrent un quart des besoins en granulats de la France. Ils proviennent à 90 % du décapage des routes, tandis que le recyclage du béton reste encore complexe. En 2022, seule la moitié des déchets du BTP était valorisée. La loi en prévoyait 70 % pour 2020.

BIOMASSE : UNE RESSOURCE RENOUELABLE, MAIS PAS SANS CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES

La biomasse recouvre les matières organiques, non fossiles, d'origine biologique (animale ou végétale) : les cultures et leurs résidus, la biomasse pâturée (herbe), le bois et les animaux hors élevage (pêche, chasse). Ses usages sont multiples : alimentation, construction, chimie, énergie...

En France, la production de biomasse végétale est globalement excédentaire. Même s'il s'agit d'une ressource renouvelable, sa production n'est pas sans conséquence sur l'environnement. Ainsi, certaines pratiques agricoles peuvent accélérer l'érosion des sols et être à l'origine de coulées de boue lors de précipitations extrêmes. De même, le rejet de substances toxiques (phytosanitaires) ou nutritives en excès (fertilisants, déjections animales) favorise la pollution des eaux. Enfin, la production de biomasse nécessite des ressources minérales ou fossiles et, surtout, des terres disponibles.

« En permettant une spécialisation territoriale de l'agriculture, avec des régions de grandes cultures céréalières dépourvues de bétail et des régions d'élevage intensif hors sol, tributaires d'importations pour nourrir leur cheptel, la fertilisation basée sur l'épandage d'engrais azotés de synthèse a abouti à une rupture de la complémentarité séculaire entre agriculture et élevage. »

Gilles Billen, directeur de recherche émérite au CNRS, biogéochimie territoriale, Sorbonne Université

Retrouvez son interview complète dans la version intégrale du Rapport sur l'état de l'environnement

L'eau : une ressource sous tension

Entre les périodes 1990-2001 et 2002-2022, la ressource en eau a diminué de 14 %, en raison à la fois d'une augmentation des volumes d'eau repartant à l'atmosphère (évapotranspiration) et de moindres précipitations annuelles depuis 2002.

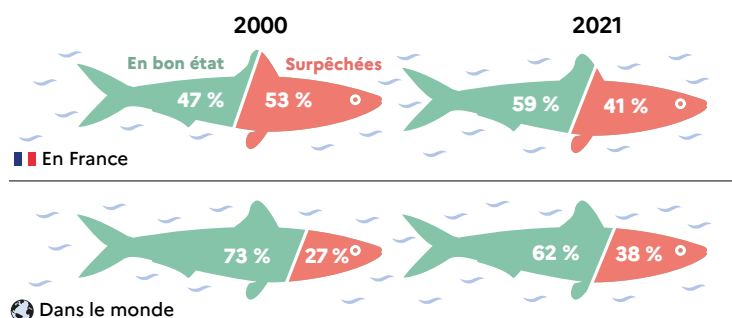
Au fil des ans, la sécheresse des sols concerne une part croissante du territoire métropolitain, ce qui indique que la part de l'eau naturellement utilisable pour les végétaux tend à diminuer, y compris pour les cultures. S'il n'est pas observé actuellement de déficit chronique

à l'échelle du territoire métropolitain, l'accès à l'eau n'est toutefois pas garanti toute l'année et partout. Des concertations sont ainsi régulièrement menées localement pour adapter les besoins à la ressource. Sur la période 2012-2022, les restrictions d'eau ont concerné au moins 30 % du territoire à huit reprises. En 2022 (année exceptionnelle), 97 % du territoire métropolitain a été concerné par des mesures de restriction d'usage des eaux de surface et 27 % par des mesures de restriction d'usage des eaux souterraines.

FOCUS

Comment évolue l'état des populations de poissons pêchés ?

Source : SDES, d'après données FAO, sauf pour 2000 en France où une estimation a été faite à partir des données Ifremer, dont la méthodologie est légèrement différente de celle de la FAO.



Pollution des milieux naturels

Une menace pour l'environnement et la santé



En France, tous les milieux naturels sont touchés par la pollution, qu'il s'agisse de l'air, des sols ou des eaux.

Liés principalement aux activités humaines (agriculture, industrie, transport, etc.), les polluants s'accumulent dans les écosystèmes et représentent une menace pour la biodiversité et la santé humaine.

Alors que certaines pollutions sont surveillées depuis des décennies, des polluants moins surveillés suscitent une attention grandissante rendue possible par l'amélioration des capacités de détection des laboratoires. Ces risques croissants soulignent l'urgence d'intensifier les actions de prévention et de réduction des impacts.

À RETENIR

Une amélioration notable de la qualité de l'air extérieur à poursuivre, pour mieux protéger la santé humaine.

Une baisse des ventes des produits phytosanitaires les plus toxiques mais une stagnation des ventes totales et une large contamination de l'ensemble du territoire.

Une présence de résidus plastiques dans tous les milieux naturels.

Une contamination de l'eau par des résidus de médicaments et des composés perfluorés, sources de préoccupation croissante pour la santé publique et les écosystèmes.

Une augmentation des dépenses pour lutter contre la pollution, très inférieure aux coûts supportés par la société (frais de santé, perte de biodiversité, baisse des rendements agricoles).

DES POLLUANTS SUIVIS DE LONGUE DATE, AVEC DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION

De nombreux polluants de l'air, du sol et de l'eau sont surveillés depuis longtemps en raison de leurs effets néfastes sur la santé et l'environnement. Les autorités publiques ont mis en place des mesures pour réduire ces émissions.

Métaux et métalloïdes : une tendance à la baisse des émissions

Les émissions dans l'air extérieur de métaux et métalloïdes, comme le cadmium et le plomb, ont globalement baissé depuis 1990, avec une réduction notable de 69 % pour l'arsenic et 90 % pour le mercure. Cependant, les rejets de cuivre, principalement issus des transports, ont augmenté de 15 % de 1990 à 2019, avant de retrouver en 2023 un niveau proche de 1990. Depuis 2015, les concentrations dans l'air en arsenic, cadmium, nickel et plomb sont inférieures aux seuils européens, hormis sur un ou deux points de mesure pour le nickel.

S'agissant des sols, les activités humaines au XX^e siècle ont contribué à augmenter les niveaux de métaux lourds, notamment en Île-de-France et dans le nord du pays. Sur les 2 200 points du réseau de suivi français de la qualité des sols, 16 % présentent des teneurs en arsenic supérieures au seuil de vigilance, dont un qui présente un risque de surexposition pour les populations locales.

Polluants alimentaires : une vigilance nécessaire pour la santé des enfants



En 2021, des contrôles ont montré que la majorité des aliments respectent les limites maximales de contaminants (pesticides, médicaments, résidus de plastique, etc.), avec moins de 2 % de non-conformités pour la viande et 6 à 14 % pour les produits végétaux. Cependant, une vigilance accrue est nécessaire pour les enfants, beaucoup étant exposés à des niveaux de plomb, polychlorobiphényles (PCB) et furanes dépassant les seuils toxicologiques de référence.

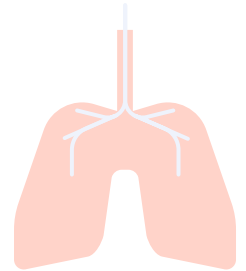
Pollution de l'air : une baisse significative mais des progrès à amplifier pour protéger la santé

Entre 2000 et 2023, les rejets de la plupart des polluants atmosphériques ont diminué, résultat de plans d'action initiés depuis plusieurs décennies, avec notamment une baisse de 56 % des émissions de particules fines (PM_{2,5}).

Si la qualité globale de l'air extérieur s'améliore, les normes réglementaires de qualité de l'air pour la protection de la santé ne sont pas encore respectées partout. Ainsi, en 2023, des dépassements de normes pour le NO₂, l'O₃ et les PM₁₀ ont été observés, notamment dans certaines agglomérations de la moitié est de la France métropolitaine, en Île-de-France et à Mayotte.

7 %

de la mortalité totale en France serait attribuable à l'exposition aux particules fines dans l'air extérieur.



Polluants atmosphériques et gaz à effet de serre : quelles différences ?



Les polluants atmosphériques touchent localement la santé et l'environnement alors que les gaz à effet de serre (GES) ont une influence sur le climat à l'échelle planétaire. Pollution de l'air et changement climatique sont néanmoins liés car les substances impliquées proviennent de sources communes comme l'industrie, les transports, l'agriculture, etc. L'ozone (O₃) et les particules, par exemple, affectent à la fois la qualité de l'air et le climat. En retour, le changement climatique peut aggraver certaines pollutions : les vagues de chaleur amplifient la pollution à l'O₃ et les incendies de forêt augmentent la pollution liée aux particules. Le méthane, un puissant GES, contribue également à maintenir des niveaux d'O₃ élevés.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) : une menace pour la santé

Émis principalement par le chauffage résidentiel au bois, les HAP sont des polluants persistants présents dans l'air, les sols et les cours d'eau. Avec une réduction de 27 % des émissions de HAP dans l'air extérieur tous secteurs d'activités confondus entre 1990 et 2023, les concentrations en benzo[a]pyène, un traceur du risque cancérigène des HAP, sont le plus souvent conformes au seuil réglementaire. Quelques dépassements de ce seuil sont observés dans des zones industrielles ou dans des zones où le chauffage au bois est très présent (le nord et l'est de la France).

Prolifération d'algues vertes : un fléau persistant



La prolifération d'algues vertes, favorisée par un excès d'azote et de phosphore provenant majoritairement de l'agriculture, affecte les plages de la côte ouest de la France, en particulier en Bretagne. Ce phénomène étouffe le milieu marin et présente des risques environnementaux et sanitaires, notamment par la libération de gaz toxiques comme le sulfure d'hydrogène lors de leur décomposition. Entre 2008 et 2021, les algues ont recouvert une surface moyenne de 630 ha chaque année. Malgré les plans successifs, le phénomène n'est toujours pas endigué.

Bruit : le trafic routier, principale source d'exposition en milieu urbain

La surexposition au bruit dans l'environnement a des impacts sanitaires, socio-économiques et sur la biodiversité. Selon l'OMS, le bruit est le deuxième facteur environnemental qui cause le plus de dommages sanitaires en Europe après la pollution de l'air. En France, plus de 13 millions de personnes sont exposées à des niveaux sonores supérieurs à 55 dB(A) le jour et 7,8 millions sont exposées la nuit à des niveaux sonores supérieurs à 50 dB(A) dus aux trafics routier, ferroviaire et aérien.

Radiofréquences : des impacts incertains mais surveillés

Les rayonnements électromagnétiques émis par les téléphones, antennes relais et lignes électriques sont omniprésents. En 2021, aucune valeur limite n'a été dépassée en France, mais les incertitudes sur les effets à long terme persistent. Les radiofréquences sont classées « cancérigènes possibles » par le CIRC et la recherche sur leurs effets sanitaires se poursuit.

FOCUS

Pesticides : un bilan mitigé

Malgré les plans successifs visant à réduire l'usage des pesticides, la France reste dépendante de ces produits. En 2022, 68 600 tonnes de pesticides ont été vendues. Les ventes des pesticides les plus toxiques ont diminué de 35 % entre 2015 et 2022, et ceux utilisés en agriculture biologique ou en biocontrôle ont augmenté. À la suite de la détection du S-métolachlore, un herbicide classé comme cancérigène suspecté, dans l'eau potable consommée par 1,2 à 2,2 millions de personnes, son usage a été considérablement restreint.

DES CONTAMINANTS ENCORE PEU SUIVIS ET POURTANT TRÈS PRÉSENTS

Les déchets plastiques, résidus médicamenteux et composés perfluorés contaminent les milieux naturels, menaçant la biodiversité et la santé humaine. Bien que leur suivi ne soit pas encore systématique, des actions sont progressivement mises en place.

Déchets plastiques : des signaux inquiétants pour les écosystèmes et la santé

Des centaines d'espèces animales sont affectées par l'ingestion de débris plastiques. Chez l'humain, plusieurs études observent la présence de microplastiques dans les poumons, le sang ou les selles. Toutefois, le lien entre l'exposition aux microplastiques et les effets sur la santé reste encore mal connu.

En 2022, seulement 23 % des emballages en plastique à usage unique ont été recyclés en France. La loi française vise 100 % de recyclage en 2025.



17 000 à 88 000

micro-plastiques flottants en mer par km² en moyenne, entre 2015 et 2020, en France métropolitaine.

« Combinés entre eux, les facteurs de risque liés à l'environnement, non génétiques, [substances chimiques isolées ou en mélange, agents infectieux, nuisances sonores et lumineuses, etc., mais également situation psychosociale et socio-économique] constituent l'exposome, une empreinte des expositions d'une vie. Le défi posé à la recherche est de caractériser l'exposome d'une personne et d'en mesurer les effets cumulatifs et combinés sur la survenue de maladies. »

Robert Barouki, professeur à l'Université Paris Cité, directeur de recherche à l'Inserm, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine

Retrouvez son interview complète dans la version intégrale du Rapport sur l'état de l'environnement

1,8 %

46 Md€

du PIB a été consacré à la lutte contre les pollutions en 2021.

Ces dépenses sont financées par les administrations publiques, les entreprises, les ménages et l'UE.



4 médicaments surveillés à grande échelle dans les cours d'eau et plans d'eau ont été quantifiés dans plus de 25 % des analyses entre 2019 et 2021.

PFAS : des « polluants éternels » aux effets méconnus

Les substances perfluorées (PFAS), utilisées dans de nombreux produits industriels et de consommation (ustensiles de cuisine, textiles, etc.), se retrouvent dans les eaux, les sols et les organismes. Elles sont la cause possible de perturbations endocriniennes et de certains cancers. Sur la période 2019-2021, 40 % des analyses d'eau issues de rivières et lacs ont révélé la présence d'au moins un PFAS. Pour les eaux souterraines, ce taux avoisine 20 %.

Parmi les plus persistants dans l'environnement, l'acide perfluoro-octanoïque (PFOA) et le sulfonate de perfluoro-octane (PFOS) sont les plus connus. Dans une étude de Santé publique France, ces deux substances ont été retrouvées chez 100 % des enfants et des adultes suivis.

Résidus médicamenteux : une contamination avérée de l'eau

Les résidus de médicaments, souvent non éliminés par les stations d'épuration, sont de plus en plus présents dans les cours d'eau et les nappes souterraines. Entre 2019 et 2021, huit substances médicamenteuses ont été identifiées dans les cours d'eau, notamment la carbamazépine (un antidépresseur et antiépileptique), et le sulfaméthoxazole (un antibiotique).

L'ACTION PUBLIQUE CONTRE LA POLLUTION : DES MOYENS À RENFORCER

En France, de nombreux dispositifs sont mis en œuvre pour lutter contre la pollution des milieux et limiter les risques pour la santé. Ces mesures demeurent toutefois insuffisantes au regard des enjeux de santé-environnement et du coût global de la pollution supporté par la société.

Plans d'actions et réglementations : des résultats en-deçà des ambitions affichées

La Cour des comptes et l'Autorité environnementale soulignent l'insuffisance des politiques publiques actuelles pour réduire les pollutions. Malgré des efforts dans les secteurs de l'industrie et des transports, des lacunes persistent dans les secteurs résidentiel-tertiaire et agricole. Les nouvelles directives européennes sur l'air, l'eau potable et les eaux résiduelles urbaines prévoient un renforcement de ces actions.

Des investissements croissants, mais un coût social bien plus élevé

Sur la période 2000-2021, le budget consacré à la lutte contre la pollution est en augmentation constante. Cependant, ces dépenses, bien qu'importantes, ne couvrent pas l'ensemble des coûts supportés par la société, notamment en matière d'augmentation des dépenses de santé, de perte de biodiversité, de baisse de rendements agricoles, de dégradation des bâtiments, etc. Par exemple, la pollution de l'air coûte entre 70 et 100 milliards d'euros par an à la société, alors que les dépenses engagées pour protéger la qualité de l'air extérieur s'élèvent à environ 8 milliards d'euros par an.

Changement climatique

Des effets de plus en plus perceptibles



● Les impacts du changement climatique sont de plus en plus concrets tant pour les équilibres naturels que pour la santé humaine.

Alors que les scientifiques prévoient un réchauffement planétaire de + 3 °C au niveau mondial (+ 4 °C pour le territoire français) d'ici la fin du siècle avec la poursuite des politiques mondiales existantes, ces bouleversements vont encore s'amplifier.

Dans ce contexte, les enjeux climatiques sont de plus en plus présents dans le débat public et font l'objet d'engagements internationaux. Des progrès sont d'ailleurs constatés en France (réduction des émissions des gaz à effet de serre ou encore diminution de l'empreinte carbone des Français). Néanmoins, les actions individuelles et collectives doivent être renforcées pour à la fois freiner le réchauffement climatique et s'adapter à ses conséquences.

À RETENIR

Des conséquences du changement climatique de plus en plus perceptibles en France : hausse des températures, sécheresses, inondations, feux de forêt, tempêtes, érosion côtière, etc.

Une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes en raison de la hausse mondiale de la concentration des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

La santé humaine et l'habitabilité des territoires de plus en plus menacés par ces bouleversements.

Une responsabilité de la France dans le réchauffement, notamment via sa consommation d'énergies fossiles, principale cause du changement climatique.

Une prise en compte des enjeux climatiques de plus en plus forte, mais les actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter doivent encore s'amplifier.

UNE RÉALITÉ CONCRÈTE AVEC DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

En France, les effets du changement climatique sont d'ores et déjà perceptibles :

- hausse des températures ;
- fonte des glaciers et diminution des manteaux neigeux ;
- modification de certains rythmes naturels : avancée des dates de migration de certains oiseaux, expansion de la chenille processionnaire du pin, élévation de la température des lacs et cours d'eau avec un impact important sur la reproduction des poissons, etc. ;
- perturbation du cycle de l'eau : augmentation des surfaces touchées par les sécheresses annuelles en France métropolitaine, mais aussi hausse du niveau des mers ;
- décalage des récoltes agricoles : avancée de la date des vendanges ou des semis du maïs ou du blé.

En plus de ces effets sur l'environnement, les impacts sur la santé sont également nombreux, qu'ils soient directs ou indirects (surmortalité liée à l'intensification des canicules et vagues de chaleur, exacerbation d'allergies, problèmes respiratoires dus à l'augmentation des concentrations de polluants dans l'air, problèmes de santé mentale, notamment).

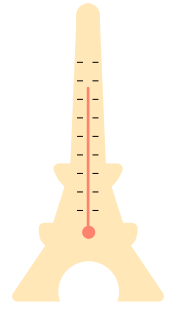
Vous avez dit « changement climatique » ?

On parle de « **changement climatique** » pour désigner les variations du climat sur le long terme à l'échelle de la planète. La cause : l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

On parle aussi de « **réchauffement climatique** », mais cela n'est vrai que de manière globale et tendancielle. Localement, ce phénomène peut en effet se manifester par des températures, des précipitations et des vents qui évoluent de manière rapide et très différente entre les pays, les régions et les saisons. Il s'agit donc bien d'un « **bouleversement climatique** » auquel l'humanité doit faire face.

+ 1,9 °C

Hausse de la température moyenne 2013-2022 en France par rapport à la période 1900-1930.



DES PERSPECTIVES INQUIÉTANTES POUR L'AVENIR

Le climat des prochaines années est déterminé par les émissions de gaz à effet de serre déjà émises dans l'atmosphère et celles à venir. Les modélisations scientifiques présentent des scénarios d'augmentation des températures comprises entre + 1,4 °C et + 4,4 °C à la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle.

Pour rappel, respecter l'Accord de Paris qui vise une augmentation de + 1,5 °C en 2100 implique de ne pas émettre plus de CO₂ que ce que les puits de carbone peuvent absorber d'ici environ 30 ans (donc d'atteindre la neutralité carbone) et de réduire considérablement les autres gaz à effet de serre.

Or, avec les politiques climatiques actuelles de chaque État, le réchauffement planétaire devrait atteindre environ + 3 °C à la fin du siècle, soit + 4 °C pour le territoire français.

Cette hausse de la température s'accompagnera d'événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et intenses (sécheresses, canicules, fortes précipitations, cyclones, etc.) en raison de la concentration des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

À SAVOIR Certains impacts sont d'ores et déjà considérés comme irréversibles. C'est le cas de la montée du niveau des mers qui se poursuivra pendant plusieurs siècles, ainsi que de la fonte des glaces aux pôles.



2023

Année la plus chaude dans le monde depuis que les températures sont relevées.

Une intensification des événements climatiques extrêmes

Au niveau mondial, un épisode de sécheresse qui se produisait en moyenne une fois tous les dix ans en 1900 pourrait se produire quatre fois plus souvent en 2100, avec un réchauffement mondial de + 4 °C, et un épisode de précipitations exceptionnel sur un jour deux à trois fois plus souvent.

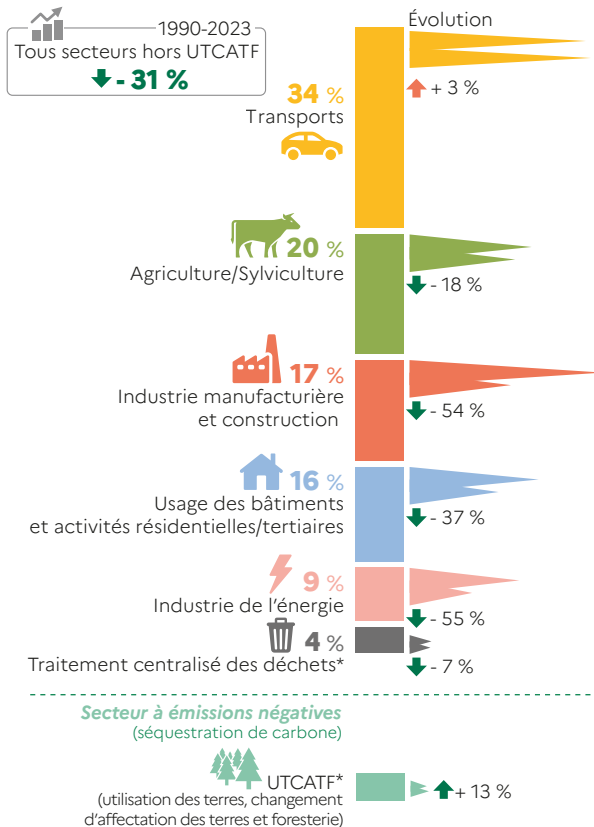


Hausse moyenne du niveau des mers et des océans
entre 1990 et 2023.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE : EN DIMINUTION DEPUIS 1990

Les émissions territoriales de gaz à effet de serre ont diminué globalement de 31 % entre 1990 et 2023. Mais les résultats sont contrastés selon les secteurs d'activité.

Quels sont les secteurs les plus émetteurs de GES en France ?



Source : SDES, d'après Citepa, format Secten, juin 2024

Empreinte carbone des Français : une baisse certaine

FOCUS

L'empreinte carbone permet de mesurer l'impact de la consommation des habitants d'un pays sur le climat. Pour chaque Français, elle est en moyenne de 9,4 t CO₂ éq en 2023. Sur la dernière décennie, elle décroît. En effet, en tenant compte de l'augmentation de la population sur la période, l'empreinte carbone moyenne par habitant est inférieure de 26 % par rapport à son niveau de 1990.

Cette baisse est toutefois insuffisante pour respecter l'Accord de Paris : l'empreinte carbone moyenne actuelle par individu devrait être divisée par cinq d'ici 2050-2070.

À SAVOIR L'empreinte carbone par habitant de la France est inférieure à celle de l'Union européenne et de la Chine et deux fois moins élevée que celle des États-Unis ou de l'Arabie saoudite. En revanche, elle est très supérieure à la moyenne mondiale (+ 50 %).

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELS LEVIERS D'ACTION ?

Depuis le début des années 2000, la France mène une politique énergétique et climatique afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Son objectif : atteindre la neutralité carbone dès 2050, ce qui suppose une division par au moins six de ses émissions brutes par rapport à 1990.

À SAVOIR En 2023, les émissions étaient en baisse de 31 % par rapport à celles de 1990. Pour tenir l'objectif de réduction de 50 % des émissions à l'horizon 2030, la baisse des émissions devrait être de 4,5 % par an au cours des sept prochaines années, soit un rythme inférieur à celui observé en 2023 par rapport à 2022 (-5,8 %), mais un doublement du rythme annuel de baisse constaté depuis 2010.

« Les possibilités d'adaptation sont conditionnées à une atténuation rapide des émissions de GES. Plus le climat se réchauffe et moins il sera possible de s'adapter. Il faut donc agir rapidement sur ces deux leviers (adaptation et atténuation). »

Gonéri Le Cozannet, chercheur au BRGM, co-auteur du volet II du 6^e rapport du Giec, membre du Haut Conseil pour le Climat

Retrouvez son interview complète dans la version intégrale du [Rapport sur l'état de l'environnement](#)

Montant annuel consacré

à la lutte contre le changement climatique en France, par les ménages, les entreprises et les administrations publiques en 2022.

100 Md €

Comment agir ? Trois exemples de leviers permettant de lutter contre le changement climatique

Agriculture

Le 4 pour 1 000

Une augmentation annuelle de 0,4 % de la teneur en carbone dans les 30 premiers centimètres des sols permettrait de stopper l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère. L'initiative 4 pour 1000, lancée par la France lors de la COP21 sur le climat en 2015, vise à fédérer les acteurs volontaires publics et privés pour lancer des actions sur le stockage du carbone dans les sols.

Nature

Les solutions d'adaptation fondées sur la nature

Elles visent à protéger et restaurer les écosystèmes naturels, en s'appuyant sur leur fonctionnement naturel pour s'adapter aux effets du changement climatique, tout en ayant un impact positif sur la biodiversité. Par exemple, une rivière qui retrouve ses méandres naturels et des berges végétales peut déborder de son lit et ainsi absorber les crues en amont, tout en favorisant les frayères pour les poissons (lieux propices à leur reproduction). Le rapport coût/bénéfice à long terme est généralement plus intéressant que l'aménagement d'infrastructures artificielles.

Incitation financière

La tarification effective du carbone

La fiscalité sur les énergies et les déchets, ainsi que les quotas d'émissions européens, créent une incitation à la réduction de émissions. Au sein de l'OCDE, ces politiques constituent la « tarification effective du carbone ».

En France, en 2023, les émissions de gaz à effet de serre sont sujettes à une tarification effective du carbone de 91 €/t CO₂ éq en moyenne, avec de fortes hétérogénéité selon les secteurs et les acteurs.



Niveau de réchauffement en France métropolitaine à l'horizon 2100

pris en compte par la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique en France (TRACC) pour élaborer les politiques nationales d'adaptation.

Biodiversité

Une nature sous pression



La France, avec ses territoires ultramarins, abrite une biodiversité d'une richesse inestimable, ce qui en fait l'un des pays les plus riches au monde en termes d'espèces et d'écosystèmes. Cependant, ces derniers sont aujourd'hui fragilisés par les nombreuses pressions exercées par les activités humaines.

Agriculture intensive, urbanisation, pollution, surpêche, etc. : ces actions altèrent profondément les écosystèmes, mettant en péril les espèces animales et végétales, ainsi que les services essentiels qu'ils nous fournissent.

Dans ce contexte, la restauration des milieux naturels et la protection des espèces sont des enjeux cruciaux.

À RETENIR

Une connaissance des espèces et des habitats en constante amélioration, pour mieux agir.

Une poursuite de l'érosion de la biodiversité en France, malgré des initiatives de protection à l'échelle nationale et internationale et des réussites ponctuelles.

Une absence de diminution significative des cinq grandes pressions responsables de la perte de biodiversité, avec une intensification pour certaines.

Une couverture du tiers du territoire français par au moins un dispositif de protection des espaces naturels.

Des enjeux liés à la biodiversité de mieux en mieux pris en compte à tous les niveaux, du politique au citoyen.

LA BIODIVERSITÉ FRANÇAISE : UN TRÉSOR EN DANGER

La France concentre un patrimoine naturel d'une exceptionnelle diversité, ce qui lui confère une responsabilité particulière dans sa protection. La connaissance de cette biodiversité ne cesse de s'améliorer et, chaque année, de nouvelles espèces, comme l'aiguillat commun de La Réunion (requin) ou encore le chat sauvage de Corse, sont découvertes.

Cependant, face aux multiples pressions d'origine humaine, les populations animales et végétales qui ne peuvent plus faire preuve de résilience tendent à diminuer.

- **Disparition d'espèces** : la France est au 10^e rang des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées d'extinction. À titre d'exemple, 66 % des différents papillons de jour n'ont pas été revus depuis vingt ans dans au moins un département français qu'ils occupaient.
- **Réduction de populations d'espèces** : les populations d'insectes, en particulier les pollinisateurs, sont en forte diminution, notamment en raison de l'usage des pesticides et de la perte d'habitats. Ce déclin a des conséquences directes sur l'agriculture, où 70 % des espèces cultivées pour l'alimentation humaine dépendent de la pollinisation animale, et notamment des insectes.

À SAVOIR Reflet de la détérioration de la biodiversité, le risque d'extinction d'espèces a doublé en France métropolitaine en vingt ans.



10 %

des espèces décrites dans le monde sont présentes en France, soit 104 172 espèces sur le territoire métropolitain et 96 629 en outre-mer.

11 %

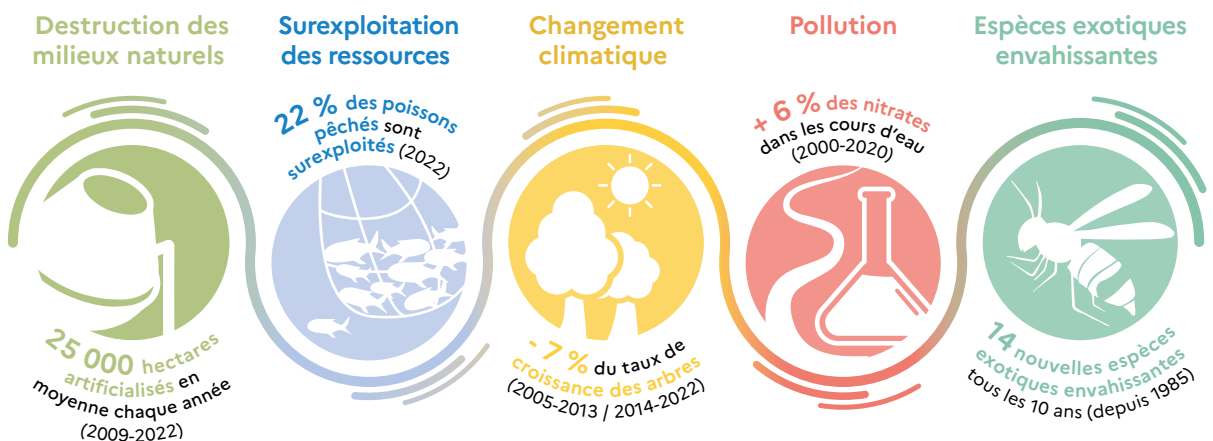
des espèces présentes en France sont endémiques, soit 22 775 espèces (dont 83 % en outre-mer).



LES CINQ PRESSIONS RESPONSABLES DU DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est exposée à des pressions croissantes, principalement dues à cinq facteurs majeurs. Ces facteurs agissent simultanément, et parfois en synergie, amplifiant les pressions subies par les espèces.

Cinq exemples d'atteinte à la biodiversité en France métropolitaine



COMMENT LA DÉGRADATION DES ÉCOSYSTÈMES AFFECTE NOTRE AVENIR

Le déclin progressif de la biodiversité impacte non seulement l'environnement, mais aussi la société et l'économie, qui bénéficient de nombreux avantages fournis par les écosystèmes.

Les arbres en ville : des alliés sous-représentés

À l'exception de quelques villes, les grands milieux urbains français ne sont pas assez pourvus d'arbres. En 2023, la région Île-de-France comptait deux arbres par habitant et Paris intra-muros, seulement 0,2 arbre, contre une moyenne nationale de 182 arbres.

→ Sans une présence accrue d'arbres en ville, la capacité à atténuer les effets des vagues de chaleur, à réduire la pollution atmosphérique et à offrir des espaces verts est compromise, au détriment de la santé publique et du confort des citoyens.

Agriculture : des sols sous pression

L'usage de pesticides et d'engrais chimiques, combiné à la monoculture, a entraîné une perte de biodiversité dans les espaces agricoles et une dégradation des sols dans certaines régions. La superficie des prairies permanentes a diminué entre 1950 et aujourd'hui de 27 % et le linéaire de haies de 70 %.

→ Ces dégradations affectent la fertilité des sols, la rétention d'eau et la résilience des cultures face aux aléas climatiques, mettant en péril la durabilité de l'agriculture et la sécurité alimentaire à long terme.

Une forêt aux valeurs mésestimées

Bien que les forêts soient menacées à l'échelle mondiale, la surface forestière en métropole s'accroît en continu depuis la fin de la Révolution française. De plus, la diversité en espèces d'arbres a augmenté de 18,9 % en dix ans. Cependant, les forêts sont confrontées aux effets du réchauffement climatique. Entre 2013 et 2023, environ 9 000 hectares de forêts ont été ravagés par des incendies chaque année.

→ L'état de santé des forêts menace la capacité du milieu forestier à absorber le carbone.

Milieux humides : des régulateurs naturels menacés

Considérés comme des amortisseurs de premier ordre aux effets du changement climatique, les milieux humides (marais, zones inondables) alimentent les nappes souterraines et les cours d'eau, retardant les effets des sécheresses et préservant la ressource en eau.

→ Principaux puits de carbone, les tourbières, qui ne couvrent pourtant que 0,2 % de la surface de l'Hexagone, stockent chaque année 0,5 t CO₂/ha. Leur perturbation ou leur dégradation libérerait dans l'Hexagone un stock de référence estimé à 3 214 t CO₂/ha détruit.

FOCUS

L'équilibre fragile des écosystèmes ultramarins

Caractérisés par une richesse écologique remarquable, les écosystèmes ultramarins sont à la fois uniques et fragiles du fait de leur isolement géographique. Face à l'intensité croissante des activités humaines, leurs équilibres écologiques sont remis en cause.

- **62 % des récifs coralliens sont dégradés aux Antilles françaises et dans l'océan Indien (Mayotte, La Réunion)**, affectés par des menaces globales comme le réchauffement des océans.
- **40 % et 65 % des mangroves de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ont disparu**, alors que celle de Guadeloupe a connu une augmentation de 19 % depuis 1950.
- **30 % des herbiers marins dans le monde ont été détruits** depuis le XIX^e siècle, un déclin visible dans les Caraïbes et l'océan Indien (particulièrement à Mayotte).
- **1,5 % de la forêt tropicale humide de Guyane a été perdue** entre 1990 et 2020, principalement à cause de la déforestation liée aux activités minières et agricoles.
- **44 % des savanes guyanaises ont disparu** depuis 1950, et 41 % des surfaces restantes sont menacées, en raison de l'urbanisation et de l'introduction d'espèces exotiques.



20 %

des écosystèmes remarquables
sont dans un état de conservation favorable en 2019.



4,2 %

du territoire national, terrestre et marin, est couvert par un dispositif de protection forte en 2024, contre 1,8 % en 2021.



3,3 Md€

mobilisés en faveur de la biodiversité en 2021, notamment pour la restauration des milieux naturels, la réintroduction d'espèces menacées ou la gestion d'espaces protégés, soit 0,13 % du PIB.

Des écosystèmes marins à préserver

Avec près de 11 millions de km² (dont 97 % en outre-mer) et une présence dans tous les océans du globe (sauf l'Arctique), la France dispose du deuxième domaine maritime mondial. Toutefois, les multiples pressions, associées au changement climatique, fragilisent ces écosystèmes.

→ La dégradation des milieux marins met en danger notre sécurité alimentaire et la capacité des océans à absorber le carbone (un tiers des émissions d'origine humaine), exacerbant ainsi les effets du changement climatique et la perte de biodiversité marine.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Face au déclin de la biodiversité, la France a mis en place une série d'actions pour inverser la tendance et préserver les écosystèmes. Ces mesures visent à protéger les espèces menacées, à restaurer les milieux naturels et à encadrer les activités humaines susceptibles d'impacter la biodiversité.

- **Stratégie nationale pour les aires protégées :** adoptée en 2021, elle fixe des objectifs ambitieux de protection pour 2030, notamment de protéger 30 % du territoire national, dont 10 % en protection forte. En 2024, la France a dépassé le premier objectif : 33 % du territoire national est couvert par une aire protégée.
- **Stratégie nationale biodiversité 2030 :** adoptée en novembre 2023, elle vise à réduire les pressions sur la biodiversité et à restaurer 30 % des écosystèmes terrestres et maritimes. D'ici 2050, la France s'engage à stopper également l'extinction des espèces causée par les activités humaines.

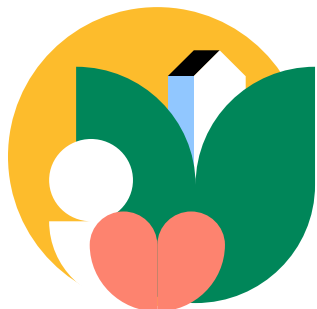
- **Plans nationaux d'action (PNA) :** la France a mis en place plus de 74 PNA pour conserver ou rétablir une espèce sauvage menacée ou d'intérêt particulier.
- **Réintroduction d'espèces :** depuis 2007, 18 expériences de réintroduction d'espèces animales ou végétales ont été mises en œuvre au sein de parcs nationaux.
- **Lutte contre le commerce illégal des espèces :** dans le cadre de la convention CITES, la France participe au contrôle du commerce international d'espèces menacées. Des opérations régulières ont permis de démanteler des réseaux de trafiquants et de saisir des espèces rares.
- **Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement :** depuis l'adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité en 2016, les projets d'aménagement doivent suivre le principe « éviter, réduire, compenser » afin de limiter les impacts sur la biodiversité. Des mesures concrètes, comme les passages à faune (plus de 1 800 passages dénombrés sur le réseau d'autoroutes Vinci, par exemple), permettent de reconnecter les habitats fragmentés.
- **Trame verte et bleue :** la trame verte et bleue vise à reconnecter les milieux terrestres et aquatiques pour préserver la biodiversité. À ce jour, 29 % de l'Hexagone ont été identifiés comme des réservoirs de biodiversité, incluant 50 717 km de corridors écologiques et 271 180 km de cours d'eau.

« Depuis quarante-cinq ans, les conservatoires d'espaces naturels préservent et mettent en valeur le patrimoine naturel et paysager autour de projets de territoires avec une méthode basée sur la concertation citoyenne, professionnelle et publique. »

Bruno Mounier, directeur de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, et **Pierre Mossant**, directeur du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Retrouvez leur interview complète dans la version intégrale du Rapport sur l'état de l'environnement

Un défi partagé



Mobiliser toute la société pour l'avenir de la planète

La préservation de notre planète nécessite une mobilisation générale, impliquant à la fois les pouvoirs publics, les acteurs économiques et les citoyens. Les défis environnementaux, qu'il s'agisse de l'utilisation durable des ressources, de la réduction des pollutions, de la lutte contre le changement climatique ou de la protection de la biodiversité, ne peuvent être relevés qu'à travers une mobilisation collective.

En France, de nombreuses initiatives existent déjà, à l'instar des plans d'action pour la biodiversité, des actions visant à encourager des mobilités moins émettrices de gaz à effet de serre, des réglementations pour réduire les émissions polluantes, etc. Toutefois, l'ampleur des défis pousse à aller plus loin.

Tout au long du rapport, des exemples illustrent la diversité des formes d'engagement en faveur de l'environnement, au niveau local comme au niveau

« Pour être socialement acceptable, la transformation verte, en Europe et en France, devra être équitable et éviter l'apparition ou l'aggravation d'inégalités entre les personnes et la nature. »

Leena Yla-Mononen, directrice de l'Agence européenne de l'environnement

Retrouvez son interview complète dans la version intégrale du Rapport sur l'état de l'environnement

national, en outre-mer comme en France métropolitaine. Tantôt portées par des citoyens, des industriels, des agriculteurs, des associations ou par les pouvoirs publics, ces dynamiques s'adaptent à la variété des contextes.

« Pour accompagner les transitions, l'enjeu est moins de contourner les problèmes d'acceptabilité sociale que de susciter une adhésion à l'égard de choix qui peuvent avoir des conséquences parfois difficiles pour les citoyens, les entreprises ou le monde agricole. »

Brice Huet, commissaire général au développement durable

Retrouvez son interview complète dans la version intégrale du Rapport sur l'état de l'environnement

La transition écologique peut susciter des réticences, car elle induit des transformations socio-économiques et bouscule certaines habitudes en matière d'alimentation, de mobilité quotidienne ou d'habitat. Pour mobiliser largement les différentes composantes de la société et faire face aux défis environnementaux, les expériences passées montrent qu'il est nécessaire d'informer, de dialoguer, de construire ensemble des solutions adaptées, d'anticiper les conséquences indirectes des transitions sur les activités humaines, d'innover pour inventer un nouveau modèle économique plus respectueux de l'environnement.



DÉCOUVREZ LE RAPPORT COMPLET SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE

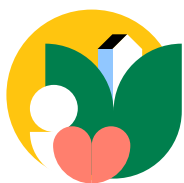
Vous souhaitez en savoir plus sur les défis environnementaux ?

- Téléchargez le rapport complet et accédez à des ressources complémentaires (vidéos, infographies, podcasts, etc.)
- Explorez les analyses détaillées sur la biodiversité, les ressources naturelles, le changement climatique et les pollutions

Pourquoi consulter le rapport ?

- **Un état des lieux** de l'environnement en France
- **Des données chiffrées et des cas concrets** pour mieux comprendre les enjeux
- **Des infographies et graphiques** pour visualiser les tendances
- **Des éclairages sur les initiatives locales** en faveur de l'environnement
- **Des perspectives pour mieux anticiper** les défis à venir

Rendez-vous sur notre-environnement.gouv.fr
pour accéder à l'intégralité des contenus mis à disposition.



L'ÉDITION 2024 DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE

visé à faciliter la lecture et l'appropriation des principaux constats face aux défis climatiques et environnementaux actuels. Un état des lieux synthétique de la situation environnementale française est proposé et structuré autour de quatre parties qui abordent, chacune, un défi environnemental : l'épuisement des ressources naturelles, la pollution des milieux naturels, le changement climatique, le déclin de la biodiversité. Bien que traitées séparément, ces quatre problématiques sont bien sûr très imbriquées : l'extraction de ressources naturelles constitue une source de pollution des milieux naturels, qui elle-même contribue au changement climatique, ce dernier étant l'un des facteurs aggravant du déclin de la biodiversité.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*